



Programme de la Formation **Acquérir les compétences en Transport** **De Personnes à Mobilité Réduite**

Formation Concept

Conformément aux obligations demandées à l'article L
6353-1 du code du travail.

Notre programme est téléchargeable et mis à jour sur notre site www.formationconcept.com ou sur demande lors de l'établissement de votre devis de formation

La formation Conducteur accompagnateur en Transport de Personnes à Mobilité Réduite est obligatoire pour les transporteurs de personnes à mobilité réduite.

Formation Concept vous propose cette formation qui répond aux exigences définies par la Convention Collective des Transports, dans le cadre des accords d'exploitation avec les autorités organisatrices de transports (mairies, groupements de communes, conseils généraux...).

Qualifier les personnels opérationnels dont la mission est de prendre en charge les personnes à mobilité réduite

1/Accueil, présentation des stagiaires, signature de la feuille de présence, point administratif.

2/Définition des attentes stagiaires

3/Présentation Formation Concept et du programme mentionnant les éléments suivants :

Objectifs :

- Savoir prendre en charge et connaître les différents types de handicap
- Connaître les exigences de l'accord de branche du 7 juillet 2009
- Garantir la sécurité des personnes prises en charges

Public visé : Tout public

Pré-requis : aucun

Moyens pédagogiques :

- Supports pédagogiques,



- Présentation diaporamas,
- Fauteuil roulant
- Planche de transfert
- Drap de glisse
- Cas pratiques sur véhicule adapté avec rampe PMR.

Qualification des formateurs :

Formateur certifié par l'INRS, Formateur gestes et postures, chauffeur de taxis

Informations complémentaires :

Le nombre de stagiaires par session est de 2 minimum et 20 maximum.

Pièces à fournir :

Vous devrez fournir les documents suivants pour valider votre inscription :

- DEVIS SIGNE ET/OU CONVENTION SIGNEE
- EVENTUELLEMENT ACCORD DE PRISE EN CHARGE OPCO
- REGLEMENT de la formation (pour les particuliers ou entreprises sans prise en charge OPCO)

Programme

Date	Programme
J1 09h00-12h30 et de 13h30-17h00	<p>Module 1 – Connaissance de la clientèle</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation générale des divers types de handicap, ○ Prise en compte de l'âge de la clientèle, ○ Capacité à accueillir et établir un climat de confiance avec les personnes transportées, ○ Prise en compte du public transporté dans l'accueil, l'assistance (accord du 7 juillet 2009 relatif à l'emploi de conducteur accompagnateur), ○ Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport du 21 décembre 1950).



J2	Module 2 – Gestes et postures
09h00-12h30	
et de	
13h30-17h00	Partie Théorique : <ul style="list-style-type: none">○ L'ergonomie,○ Principes de sécurité physique et d'économie d'effort,○ Notions d'anatomie,○ Accident du travail,○ Accident de trajet,○ Maladie Professionnelle,○ Statistique par secteur d'activité,○ Coût des arrêts de travail,○ Mécanisme accidentel,○ Prévention des maladies professionnelles (analyse du poste de travail),○ Lombalgie, hernie discale. Partie Pratique : <ul style="list-style-type: none">○ Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation, port de charge,○ Présentation, entraînement aux gestes types, mise en situation d'assistance,○ L'assistance à la marche (technique de l'accoudeur),○ L'assistance à la marche (hémiplégie gauche, hémiplégie droite),○ Rehaussement assis de face,○ Rehaussement assis de dos,○ Assistance à se relever d'un fauteuil,○ Intervention, manipulation et fixation d'un fauteuil dans un TPMR.

Durée :

14h (Deux journées)

Méthode :

Alternance d'exposés théoriques et exercices pratiques.
Retour d'expérience et écoute active Echange débat
Mises en situation lors de cas concret.

Moyens :

Exposés, avec vidéo projecteur, discussions, travaux de groupe, fauteuil roulant, véhicule PMR avec rampe, ascenseur PMR, planche de transfert.
Support pédagogique

Lieu :

Sur site

V12/2024



Evaluation spécifique validation :

- A l'issu de la formation, Formation Concept délivre au stagiaire une attestation de formation mentionnant les objectifs de la formation, la nature et la durée de l'action de formation ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- DELIVRANCE DE L'ATTESTATION Transport de Personnes à Mobilité Réduite

4/Evaluation des stagiaires (continue par mise en situation ou final par qcm ou évaluation spécifiques)

5/Rendu des résultats d'évaluation

6/Evaluation à chaud de la formation par les stagiaires et lien avec le point n°3 : attente initiale

7/ Conclusion

8/Signature des documents administratifs

9/ Délivrance de l'attestation de compétence le jour même par le formateur à l'issue de la formation

10/ Délivrance au commanditaire sous 7 jours ouvrés de la Facture, RIB, Attestation de présence, Attestation de compétences, certificat de Réalisation, Feuille d'émargement,

11/ Evaluation client a froid dans les *Envoi automatique dans 180 jour(s)*

Accessibilité Personnes Handicapées

Pour une identification des besoins, merci de contacter le référent pédagogique

